

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LES INSTANCES  
DE PROFESSEURS D'OSGOODE HALL AU SUJET  
DE LA PROTECTION DES DROITS CIVILS

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Sur un ton plus sérieux, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. A-t-il reçu un télégramme de 20 professeurs d'Osgoode Hall de l'Université York de Toronto dans lequel ils lui demandent d'assurer la protection des droits civils des personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre, et tout particulièrement de veiller à ce que personne ne soit poursuivi en justice pour des actes antérieurs qui n'étaient pas criminels avant le recours à la loi sur les mesures de guerre?

**Une voix:** Vous représentez le 1 p. 100.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de rappeler les députés à l'ordre? Si le premier ministre a reçu cette lettre, a-t-il répondu aux distingués professeurs de droit pour leur donner l'assurance qu'ils sollicitent?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je ne suis pas au courant de l'arrivée de ce télégramme. Toutefois, mes distingués confrères et moi-même examinerons cette affaire et j'essaierai de trouver une plate-forme pour en discuter avec eux.

**M. l'Orateur:** La parole est au député du Yukon pour une question supplémentaire et nous passerons ensuite à un autre sujet.

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

#### MONTRÉAL—LE VOL ET LES SERVICES DE SÉCURITÉ

**M. Erik Nielsen (Yukon):** En l'absence du ministre des Transports, je voudrais demander au solliciteur général, étant donné le vol récent de \$120,000 à l'aéroport de Montréal, en dépit des mesures rigoureuses de sécurité déjà en vigueur, si le gouvernement a l'intention d'accroître les dispositions prises à cet aéroport.

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Je tiendrai volontiers cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE DÉCRET PROVINCIAL RENDANT LES ENSEIGNANTS DOUBLEMENT PASSIBLES DE POURSUITES

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Justice si le gouvernement ou lui-même a été consulté par celui de la Colombie-Britannique avant l'adoption du décret ministériel exposant les instituteurs et les professeurs d'université dans cette province à un double danger?

[L'hon. M. McIlraith.]

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Je n'ai pas été consulté, monsieur l'Orateur.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le ministre dira-t-il à la Chambre en vertu de quelle loi ou de quelle autorité le gouvernement de Colombie-Britannique a adopté ce décret du conseil, et si le gouvernement envisage d'utiliser les pouvoirs que lui confère la loi sur les mesures de guerre pour annuler ce décret anti-démocratique?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La représentante de Vancouver-Kingsway se rend sûrement compte qu'elle demande au ministre une opinion juridique.

**Mme MacInnis:** Alors, monsieur l'Orateur, je répéterai la deuxième partie de ma question. Le gouvernement envisage-t-il d'utiliser les pouvoirs que lui confère la loi sur les mesures de guerre pour annuler ce décret anti-démocratique qui met les enseignants de Colombie-Britannique dans une position doublement difficile?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, je n'aimerais pas abuser de la loi sur les mesures de guerre.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice, monsieur l'Orateur.

Le gouvernement de la province de Québec, selon la Constitution, n'aurait-il pas le droit d'adopter également une loi semblable à celle qui a été adoptée en Colombie-Britannique?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député invite encore le ministre à exprimer une opinion juridique.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### DEMANDE DE MESURES PROPRES À STIMULER L'ÉCONOMIE ET À RÉDUIRE LE CHÔMAGE

[Traduction]

**L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le gouvernement songe-t-il à présenter sous peu de nouvelles mesures propres à stimuler l'économie et à réduire le chômage, la pauvreté et la misère, qui alimentent le terrorisme, comme une première étape importante dans le cadre d'un programme à long terme destiné à faire disparaître cette menace de notre pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis de ce que le député prenne au moins conscience de l'importance de ce programme et qu'il le désigne comme une première étape. Bien entendu, il y a longtemps, que nous avons fait ce premier pas.

**L'hon. M. Hees:** Le premier ministre n'estime-t-il pas que, vu la gravité de la situation et de la question que j'ai posée, celle-ci mérite une réponse plus positive et plus constructive que ces mots dépourvus de sens et répétés comme par un perroquet...